FEUILLETON DE L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLÉANS, 19 JUILLET 1860.

L'EXPIATION

(Suite.)

Les gens de Fabrice Ménard déménagent en plein midi.

—Vous l'avez dit, Albert, répliquait le jeune ami à son camarade, ce n'est pas prudent, le jour où je m'enlève au milieu d'un grand concert.

C'est très drôle, me faisait remarquer Jacques, de voir ce monde se bousculer pour entendre les chanteurs.

Je ne dénonçais pas mieux que de vous crever, mais chez Fabrice, il le vicomte, ce qui me gênait, c'était de voir ces gens familiers à ce point avec une élégance qui, toute simple qu'elle fût, en restait d'autant plus accentuée à un pauvre hère accoutumé à ne fréquenter que des restes de bure. Pierre Cormier répliqua donc, d'un ton sec :

—Dame, Monsieur, on a du mal ; mais pour ça qu'on joigne les deux bouts à la fin de l'année, on ne se plaint pas.

—Soit, je prie du passage, mon garçon, ap prends-le moi, si tu veux que je te paie.

—Le prix ! Est-ce que vous payez assez pour M. le docteur ?

—Je pais aussi pour M. le docteur.

—Bon ! Ils ne s'en, Monsieur, voyons, à deux liards par tête..... vous êtes six.....

—Quatorze, si !

—Oh ! écoutez, c'est que les chevaux paient autant que les gens, voyez-vous, sur le bac..... et alors, par habitude.....

—Tu confonds chevaux et gens dans tes calculs, c'est tout naturel. Tiens, mon ami, la preuve que les façons de ton tarif n'ont rien qui m'offusque, c'est que je vous voisi pour toi. Je veux que, pour la première fois que tu me passes, tu sois largement à ma santé.

Pierre Cormier tendit la main : une pièce de cinq francs y sonna.

—Cinq francs ! s'écria-t-il ébahi, cinq francs ! il y a de quoi boire avec ce tous une semaine ! Bien obligé, Monsieur, bien obligé ; pour le reste vous ne paieres pas lourd sur l'eau, je vous en donne mon billet !

Le passeur prit sans la corde qui reliait les deux rives l'une à l'autre, en jouant, dans toute sa longueur, ses deux poulies fixées à l'un des bordages du bac, sous l'effort vigoureux du paysan la courbe gracile glissa presque rapidement, sur la rivière.

—Voilà qui est fait, Monsieur, s'écria Pierre Cormier qui, avant que le bac n'eût abordé, s'était élancé sur la rive pour abaisser le tablier et accrocher une amarre. Voilà qui est fait !..... et à l'honneur de vous revoir !

—Au revoir, l'ami, dit le vicomte.

—Au revoir, Pierre, dit Fabrice Ménard.

—C'est ça, murmurait le paisseur, retirant de sa poche pour la contempler encore, la belle pièce d'argent qu'on venait de lui donner, cinq francs ! un bon de trois sous, en voilà, une au boire ! M. le docteur a des sous à foison, ça saute, il est heureux !

Une pratique pareille tous les jours, et je ne tarderais guère à épouser ton Jac (même).

II

LARDIN L'AFFOLÉ.

Le médecin, le vicomte et son domestique tatent en haut de la berge, à l'entrée d'une venue de tilleuls centenaires.

—Vous reconnaissez-vous toujours, Albert ? demanda Fabrice Ménard.

Le gentilhomme hocha la tête.

—Pas trop, maintenant, répliqua-t-il ; je vois bien que le village est au bout de ces arbres ; mais franchement, je serais fort embarrassé de dire de quel côté je dois prendre pour gagner le château.

—Rien de plus facile : il vous faut, pour cela, suivre cette avenue, vous traverserez la place, et longerez les murs de la ferme, en nous dirigeant toujours vers aurez atteint la grille de votre domaine.

—Très bien ! Mais, dites-moi, Fabrice, le voyage m'a mis un appétit ! avant de me remettre au château où, tout naturellement, je ne compte pas trouver à déjeuner, puisque, depuis sept ou huit ans il n'a habité, m'a-t-on dit, que le concierge, je vous serai très obligé de m'indiquer.....

—Une auberge ? Il n'y en a pas à Vermanton ? Vermanton ne possède qu'un cabaret.

—Hein ? un cabaret !

—Mon Dieu oui ! un cabaret..... où l'on boit tant qu'on veut, mais il n'est pas sans avoir de manger..... pour cette raison que, le plus souvent, ces maîtres, en fait de provisions, ne possèdent rien jusque qu'elles qu'ils destinent à leur propre consommation.

—Que m'apprend-vous là, Fabrice ! Mais c'est terrible ! Comment ! on ne mange pas dans ce pays !

—Pardonnez-moi, cher vicomte, on mange dans ce pays..... et j'en même un moyen tout simple de satisfaire à votre appétit, ce matin.

—Et ce moyen ?

—C'est d'accepter, sans façon, l'hospitalité que je vous offre.

Albert d'Aulnay fit un geste négatif.

—Merci, mille fois merci, Fabrice, dit il ; vous êtes trop aimable, je ne veux pas vous donner cet embarras.

—Quel embarras ! Il est midi et quart, ma femme m'attend pour se mettre à table ; un couvert de plus, et nous dînerons tous ensemble. Après le déjeuner qui sera aussi prompt que vous le désirerez, vous aurez toute liberté pour nous quitter.

—Mais nous dérangerons !

—Votre domestique déjeunera à la cuisine.

—Mais les chevaux ?

—Oh ! quant aux chevaux, je pourrais bien les nourrir aussi, sans doute ; seulement, l'appartement de Cocotte un peu petit, pour abriter dans de bonnes conditions. Mais j'y songe..... il y a une écurie chez Denis Forget.

—Qu'est-ce que Denis Forget ?

—Le cabaretier. Que votre domestique y conduise les chevaux, il nous rejoindra ensuite. La proposition de médecin était des plus opportunes ; Albert d'Aulnay, connaissons, ne se gênait pas pour le faire voir. Inintelligemment, il acceptait l'hospitalité offerte de donner l'exemple du mépris.

Il n'y a pas regret ce matin, trop généreux et trop jeune pour dériver la véritable cause de l'hésitation de son ami d'enfance, et lorsque que dédoit-vous, Albert ? Est-ce la crainte de mal déjeuner qui vous retient ? Hasarez vous ! Quoique je ne sois pas gastronome, je me vante d'aimer à bien vivre, et ma femme, qui connaît mon péché mignon, a la faiblesse de l'encourager. Allons ! vous acceptez, n'est-ce pas ? vous me faites le plaisir d'accepter !

Repousser une invitation ainsi formulée quand on a vingt ans, c'eût été supposer que la perspective d'un repas, sous les ombrages, c'eût été déplaisant, pire qu'une impolitesse, presque un tort très lourd.

—Soit ! dit Albert d'Aulnay, avec un sourire franc, puisque vous me forcez, que cela ne vous gêne pas, j'accepte, mais chez Fabrice.

—Mais comme tous les gens dont le caractère manque de fermeté, le vicomte, en proposant une chose qui lui est insolible, se regrettait avec sa chaise, cherchait vaguement à échapper à l'instant et cette décision aurait été celle.

—Mais, si cela ne vous contrarie pas, Fabrice, ajouta-t-il vivement, ma présence chez vous, j'irai avec Joseph jusqu'au cabaret de Denis Forget, je tiendrai à ce que mon cheval soit bien soigné, votre domestique aussi.

—Votre idée ! Loin de me contrarier, cette idée me convient beaucoup ; elle me permet de profiter de la fraîcheur, ce qui ne serait pas le cas si je vous ramenais à la maison. Allons ! Albert, vous vous ne serez pas plus exigeant, je crois, de remonter tout à la chaise, que vous ne l'avez été de descendre à l'instant. Joseph, ramène les chevaux à l'écurie de Denis Forget, et tâche à ce que mon cheval soit bien soigné.

Pendant Monsieur, vous ne tenez pas, sur ce chemin qui côtoye les bords de la rivière.

—Après tout, pensa Albert d'Aulnay, qui tenait à s'excuser aux propres yeux de sa qu'il n'acceptait pas sans répugnance l'hospitalité offerte, on pourra à son aise, après le déjeuner, se faire conter l'histoire de Fabrice, ses amours, ses chagrins, le drame d'Auxerre et sa femme, et le reste.

Le vicomte, suivit de son domestique, s'était mis en route, lorsque, à deux cents pas de l'auberge de Vermanton. Cette petite maison, entièrement blanche, entourée d'un jardin rempli de légumes et de fleurs, avait un air de propreté et de bien-être qui faisait plaisir à voir. Le vicomte, qui, depuis son départ de Paris, n'avait pas vu de maison aussi coquette, ne put s'empêcher de penser que, si Fabrice Ménard était réellement malheureux, il devait avoir trouvé dans cette retraite, sinon le bonheur, du moins le calme et l'oubli.

Le médecin, qui, depuis quelques instants, avait aperçu son ami, lui faisait de la main des signes d'amitié auxquels celui-ci répondait de même.

—Ah ! ah ! dit-il, il paraît que Fabrice a bien dit à son monde de se mettre en frais pour moi ; il a mis son habit de noces, et sa femme sa robe de soie ! Ma foi, tant pis pour eux, je ne me gênerai pas.

Le vicomte, qui, depuis son départ de Paris, n'avait pas vu de maison aussi coquette, ne put s'empêcher de penser que, si Fabrice Ménard était réellement malheureux, il devait avoir trouvé dans cette retraite, sinon le bonheur, du moins le calme et l'oubli.

Le médecin, qui, depuis quelques instants, avait aperçu son ami, lui faisait de la main des signes d'amitié auxquels celui-ci répondait de même.

—Ah ! ah ! dit-il, il paraît que Fabrice a bien dit à son monde de se mettre en frais pour moi ; il a mis son habit de noces, et sa femme sa robe de soie ! Ma foi, tant pis pour eux, je ne me gênerai pas.

BULLETIN COMMERCIAL.

Mardi soir, 25 août 1860.

Le demande de coton a été modérée aujourd'hui. Les ventes comprennent 2000 balles.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

Fair.....	7 1/2
Middling.....	6 3/4
Good Ordinary.....	6 1/4
Low Middling.....	5 3/4
Middling fair.....	7 1/8
Middling fair.....	6 7/8

TABAC—Rien.

SUCRE—Quelques petits lots à des prix fermes. Pair de Cuba, 5 1/2 à 5 5/8 ; Bon Refining, 6 1/4 à 6 3/8.

MÉLASSE—Aucune vente digne de remarque.

FARINE—100 barils de superfine à $5 ; 200 à $5 25, 117 barils de choix à $5 50, 300 barils de extra à $6 25 à $6 37 1/2, et 250 de choix à $6 50 à $6 75.

MAÏS—Demande modérée. 2700 sacs de mélangé, de 55 à 57 ; 600 à 62, 1200 de mélangé blanc à 65, 300 à 66, et 700 de blanc à 67 1/2 à 68 cents.

AVOINE—700 sacs de 30 livres à 45 cts, et 200 de vieille avoine prime à 47 cts à la balance.

SON—125 sacs à $1 17, et 300 de choix, en magasin, à $1 20 les 100 livres.

PORC—Une vente de 600 barils de mess à 22 le baril.

BACON—25 boucauts jambons de Cincinnati à 15 cts la livre.

GRAISSE—Rien d'important.

WHISKY—40 barils de rectifié à 18 1/2 cts le gallon.

FOIN—500 balles de New-York à 90 et 100 de l'Ouest à 85 et 90 cents.

CAFÉ—400 sacs à 15 1/2, et 100 à 16 cts la livre.

HUILE DE GRAISSE—9 barils de choix, en rapport $1 le gallon.

CHANGE—Nulle demande. Nous citons : sterling 109 à 110 ; francs 5.17 1/2 à 5.15 ; 5.12 1/2 à 5.10 ; Traites sur New-York à 30 jours 1/2 à 1 % d'escompte. Traites à vue sur New York : 3/4 à de prime.

FRET—Un peu de coton pour Liverpool à 1/32 d. ; pour le Havre 7/16 c.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédié hier.

Navire Normandie, Taylor, Liverpool
Brick Nancy, Forsyth, Havane
Goelette Martha, Harrison, Pensacola

Arrivés hier.

Navire Frank Pierce, Brooks, Liverpool
Brick Alexandre, Harrison, Boston
Goelette J. A. Taylor, Loubard, île Routau
12ème Pour les bateaux, voir la partie anglaise.

Au bas du fleuve.

Goelette D'F Keeling, Berger, Mississippi

Les Scrofules

SONT une maladie constitutionnelle, une corruption du sang, qui, infectant et altérant toutes les parties de l'économie, telle que la circulation, elle envahit tout le corps et peut se déclarer dans une partie quelconque. Aucun organe n'est à l'abri du mal et il n'y a pas de cas qui ne partait de ce principe. Les scrofules sont regardées par le monde médical comme la plus terrible maladie héréditaire, car presque toujours elle se transmet de père en fils, de génération en génération, jusqu'à la troisième génération ; il est effrayant que d'une telle manière elle ait pu se propager, car généralement elle ne se développe que dans les pays froids, et ne se montre que rarement dans les climats chauds.

Les grêles à 6 cts. la livre, et en grenilles de fourrages depuis le printemps et la fin de l'automne.

E. F. LAVILLEBREUVRE,
Magasin de Commission,
No 12, rue de l'Union.

Les scrofules attaquent de préférence les constitutions affaiblies par des maladies antérieures, par des vices de nourriture, par des excès, par des chagrins profonds, le fois et les organes de la digestion sont presque toujours les premiers atteints ; sur la surface, apparaissent des plaies. Cette exposition, qui a sa source dans le sang, porte atteinte aux nerfs, de sorte que la maladie, qui primitivement n'était que non-seulement des scrofules, mais aussi beaucoup d'autres maladies, qui, sans être scrofuleuses, en sont aussi bien désespérantes que redoutables à des affections pulmonaires, qui dégénèrent presque toujours en maladies de foie, de cœurs, ou en phthisie.

Un quart de notre population est atteinte de scrofules qui menace la santé. Pour les atteindre du corps, il faut commencer le sang et le fortifier par une nourriture saine et par l'exercice. Le remède auquel il faut avoir recours s'appelle :

L'Extrait de Salsepareille D'AYER,

Le remède le plus efficace que la Médecine ait encore découvert pour purifier le sang et guérir toutes les maladies qui en proviennent. Il est reconnu par des agents les plus actifs destinés à purifier le sang et préserver le corps des causes futures des scrofules. On doit donc s'attendre à trouver, par cet extrait, les scrofules, sous quelque point d'autres affections qui en résultent, telles que : *Inflammations, maladies de la peau, éruptions, pustules, tumeurs, panaris, loupes, rhumatismes, affections mercurielles, goutte, vers rongeurs, dyspepsie, dyspepsie, débilité et toutes les maladies qui proviennent d'un sang impur ou appauvri.* Les propriétés curatives de l'Extrait de Salsepareille d'Ayer sont connues de tous les médecins en sont les conséquences.